

Doctorat en droit

FACULTÉ DE DROIT

Sommaire et particularités

NUMÉRO 3-325-1-0

CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Doctorat en droit (LL. D.)

TYPE Doctorat en droit (LL. D.)

CRÉDITS 90 crédits

MODALITÉ Avec mémoire ou thèse

-  Admission à l'automne
-  Le candidat peut être admis sans directeur de recherche mais c'est fortement recommandé d'avoir l'appui d'un professeur avant le dépôt de la demande.
-  Cours de jour
-  Offert au campus de Montréal
-  Temps plein
-  Demi-temps

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Catherine Gascon 514-343-2427

catherine.gascon.3@umontreal.ca

Demande d'information pour ce programme d'études en droit

<https://droit.umontreal.ca/faculte/nous-joindre/>

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Info Droit 514-343-6124

info-droit@umontreal.ca

Présentation

Le doctorat est essentiellement un programme de recherche fondamentale approfondie.

Les activités pédagogiques sont orientées vers l'élaboration du projet de thèse de l'étudiant.

La Faculté offre aux étudiants des spécialistes dans tous les grands secteurs du droit.

La codirection, assurée par deux professeurs, est assez fréquente, car elle permet de faire appel à des expertises complémentaires.

Un étudiant admis est assuré d'un encadrement de qualité dans un environnement stimulant; il a accès à une bibliothèque prestigieuse, à d'importantes ressources informatiques, au soutien financier de l'institution et d'autres organismes subventionnaires.

Objectifs

Le doctorat en droit offre une formation en recherche juridique. La rédaction de la thèse vise à développer l'aptitude à concevoir et à mettre en oeuvre un projet de recherche d'envergure qui apporte une contribution originale au développement de la discipline juridique.

Le programme a pour objectif de former un juriste:

- 1 - qui possède une connaissance des éléments fondamentaux propres aux différents domaines du droit;
- 2 - qui a développé une approche intégrée des problèmes juridiques et de leurs solutions;
- 3 - qui maîtrise les habiletés propres à la méthode juridique, notamment: procéder à la qualification juridique de situations concrètes; repérer, consulter et mettre à jour la documentation; maîtriser le discours argumenté oral et écrit;
- 4 - qui est autonome et apte à s'adapter aux changements et à devenir agent de sa propre formation juridique permanente;
- 5 - qui est capable d'identifier les rapports entre le droit et la société et de les intégrer au processus de résolution juridique des conflits;
- 6 - qui adopte une démarche critique qui tienne compte de la pluralité des approches conceptuelles dans le droit et sur le droit;
- 7 - qui est conscient de ses responsabilités sociales, comme intellectuel et professionnel, respecte une éthique compatible avec celles-ci et est sensibilisé aux modes extrajudiciaires de solutions de conflits.

Option générale

L'option générale du doctorat en droit a pour objectif de développer l'aptitude de l'étudiant à exposer de façon claire, ordonnée et convaincante les résultats de sa recherche.

Option Innovation, science, technologie et droit

L'option doctorale Innovation, science, technologie et droit a pour objectif de permettre aux étudiants de développer une expertise quant au rôle du droit dans la promotion, la gouvernance et l'encadrement de l'innovation, et ce, dans une perspective de droit comparé ouverte à la réalité des économies émergentes.

Forces

- Au regard de plusieurs caractéristiques comme le nombre de ses professeurs, de ses étudiants et de ses programmes, la Faculté de droit est la plus importante au Québec et au Canada. Elle compte une soixantaine de professeurs de carrière dispensant, avec l'appui de plusieurs praticiens du droit, des enseignements à environ 1300 étudiants inscrits aux trois cycles d'études universitaires dont près du tiers aux études supérieures.
- La Faculté offre ainsi une formation juridique complète et variée donnant ouverture à la pratique du droit de même qu'aux carrières pour lesquelles la connaissance du droit constitue un atout majeur. Elle est un milieu d'enseignement et de recherche qui est plus que centenaire et qui, au fil des années, a contribué de façon significative à l'évolution du droit et à la reconnaissance du droit comme discipline universitaire. Occupant un pavillon autonome dans lequel loge une bibliothèque complète et un laboratoire informatique, elle oriente ses priorités sur les défis posés aux juristes de l'avenir.

Perspectives d'avenir

Professions

- Professeur de droit
- Chercheur
- Analyste des politiques publiques et commerciales
- Chargé de projet
- Conseiller politique
- Consultant
- Gestionnaire en conformité

Employeurs

- Université de Montréal
- Cabinets de professionnels
- Services juridiques d'entreprises
- Fonction publique
- Sociétés d'État
- Organismes gouvernementaux

Les étudiants intéressés à faire carrière comme avocat doivent détenir un diplôme de baccalauréat en droit civil québécois d'une des six facultés de droit qui offrent une telle formation, puis suivre la formation donnée à l'école du Barreau du Québec.

La Chambre des notaires exige comme formation qualifiante que les futurs notaires aient d'abord obtenu un diplôme de baccalauréat en droit décerné par l'une des six facultés de droit qui offrent le programme de baccalauréat en droit civil québécois. Ils doivent ensuite suivre le programme de deuxième cycle en droit notarial.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au LL. D, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire de la LL. M de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 2^e cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

L'étudiant doit avoir une connaissance suffisante des langues française et anglaise.

Au moment de son inscription au programme, l'étudiant n'ayant pas fait ses études antérieures en français devra faire la preuve, par une certification reconnue par l'Université de Montréal, de compétences en français - le niveau minimum requis est le niveau A1 de la grille établie par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Dans le cas où cette preuve n'est pas fournie, l'étudiant devra réussir un cours de français langue seconde de 3 crédits de niveau équivalent (A1) offert à l'Université de Montréal.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Un curriculum vitae complet
- Deux lettres de recommandation émanant de répondants (préférentiellement des professeurs d'université, dont le directeur de mémoire de maîtrise du candidat) connaissant personnellement le candidat et pouvant concrètement évaluer ses aptitudes à la recherche en se référant, idéalement, à des travaux précis réalisés par le candidat et que le répondant a pu évaluer formellement ou informellement
- Un exposé d'un maximum de deux pages faisant état des objectifs de formation et professionnels visés par le candidat en demandant l'admission au programme de doctorat, témoignant de sa motivation à entreprendre un programme de recherche de grande envergure et expliquant toutes les circonstances ayant pu affecter sa performance académique dans le passé
- Un exposé d'un maximum de quatre pages décrivant brièvement son projet de recherche (même dans un état embryonnaire)
- Un exemplaire d'un travail de recherche d'envergure (100 pages minimum, excluant les annexes) déjà réalisé par le candidat (par exemple un mémoire de maîtrise). Veuillez transmettre ce document par courriel au technicien associé au doctorat

2. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Dans certains cas, le doyen peut autoriser l'étudiant à s'inscrire à demi-temps (dans des cas exceptionnels).

3. Scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de quinze (15) trimestres ou de 18 trimestres si vous avez débuté votre parcours à demi-temps.

4. Examen général de doctorat

Dans le cadre du doctorat en droit, l'étudiant doit subir un examen de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale avant la fin de son quatrième trimestre de scolarité, excluant les trimestres de préparation et de suspension. Toutefois, selon le Règlement pédagogique des ESP (132A), si au sixième trimestre il ne l'a pas fait, le doyen pourra lui accorder exceptionnellement une prolongation d'un maximum d'un trimestre à la présentation d'une demande motivée avant cette échéance.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} février 2024

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE	CAPACITÉ D'ACCUEIL
Droit	Maîtrise	45 crédits	2-325-1-0	Jour	
Droit, option droit privé comparé	Maîtrise	45 crédits	2-325-1-7	Jour	

Structure du programme (3-325-1-0)

Version 06 (A17)

Le doctorat comporte 90 crédits.

Le doctorat en droit est offert selon les options suivantes:

- Général (segment 70);
- Innovation, science, technologie et droit (segment 71).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION GÉNÉRALE

Les crédits de cette option sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires dont 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits à option.

Les étudiants ayant suivi leur formation juridique entièrement à l'étranger doivent suivre le cours en lien avec les systèmes juridiques du Québec et du Canada (3 cr.) ou un cours équivalent.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 7001	Séminaire général de doctorat	3.0J
DRT 7002	Séminaire de thèse	3.0J

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 7003A	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0J	DRT 7003F	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0
DRT 7003B	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0	DRT 7003H	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0J
DRT 7003C	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0J	DRT 7003J	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0J

Bloc 70C

Obligatoire - 81 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
DRT 7009	Élaboration d'une problématique de recherche	6.0	DRT 7011	Thèse	69.0
DRT 7010	Élaboration du projet de thèse	6.0	DRT 7700	Examen général de doctorat	0.0

SEGMENT 71 PROPRE À L'OPTION INNOVATION, SCIENCE, TECHNOLOGIE ET DROIT

Les crédits de cette option sont répartis de la façon suivante : 78 crédits obligatoires dont 66 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les étudiants n'ayant pas étudié le droit au Canada doivent suivre un cours complémentaire de recherche documentaire. Ce cours n'est pas crédité.

En outre, le programme offre des cours de langue visant à permettre aux étudiants d'améliorer leurs connaissances du français oral et écrit.

Bloc 71A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 7001	Séminaire général de doctorat	3.0J	DRT 7022	Rég.: Innovations techn.: enjeux juridiques et sociaux	3.0J
DRT 7021	Méthodologie avancée du droit	3.0S	DRT 7023	École : innovation, science, technologie et droit	3.0

Bloc 71B

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 7003A	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0J	DRT 7003F	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0
DRT 7003B	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0	DRT 7003H	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0J
DRT 7003C	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0J	DRT 7003J	Séminaire de théories et méthodes juridiques	1.0J

Bloc 71C - Domaine de spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, Maximum 4 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRT 7024	Droit du numérique	1.0	DRT 7027	Droit, innovation et santé	1.0J
DRT 7025	Rég. : Responsabilité sociale des entreprises et dévelop. durable	1.0J	DRT 7028	Projets spéciaux en droit	1.0J
DRT 7026	Droit des ressources naturelles	1.0	DRT 7029	Droit de la propriété intellectuelle	1.0

Bloc 71D - Conceptualisation et Intégration

Option - Minimum 6 crédits, Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
DRT 7009	Élaboration d'une problématique de recherche	6.0
DRT 7032	Lectures dirigées - droit comparé	3.0

Bloc 71E

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'accord du doyen ou de son représentant, l'étudiant peut suivre un maximum de 3 crédits de cours au choix, choisis parmi les cours de maîtrise en droit de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, ou d'une maîtrise à HEC Montréal ou d'une maîtrise à l'École polytechnique de l'Université de Montréal.

Bloc 71F - Activités de recherche

Obligatoire - 66 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
DRT 7010	Élaboration du projet de thèse	6.0
DRT 7033	Thèse	60.0
DRT 7700	Examen général de doctorat	0.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Criminologie	Doctorat	90 crédits	3-065-1-0	Jour
Droit international - avec travail dirigé	Maîtrise	45 crédits	2-326-1-2	Jour
Droit notarial	Maîtrise	54 crédits	2-330-1-1	Jour
Droit, option droit des affaires – avec mémoire	Maîtrise	45 crédits	2-327-1-1	Jour
Science politique	Doctorat	90 crédits	3-245-1-0	Jour

Aperçu des expertises de recherche

Centres de recherche

- Centre de recherche en droit public (CRDP)
- Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI)

Chaires de recherche

- Chaire de recherche du Canada sur la culture collaborative en droit et politique de la santé
- Chaire du Notariat de l'Université de Montréal
- Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil
- Chaire L. R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique
- Chaire sur la gouvernance et droit des affaires
- Chaire Jean Monnet en droit de l'Union européenne
- Chaire LexUM en information juridique

Groupe de recherche

Consulter le site suivant : <https://droit.umontreal.ca/recherche/unites-de-recherche/> :
<http://droit.umontreal.ca/recherche/groupes-de-recherche/>

En savoir plus : <http://droit.umontreal.ca/recherche/>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche